

Vous souhaitez passer votre Bnssa ?

La Caf peut vous aider !



329, av du Danemark CS 90780 82047 MONTAUBAN cedex

3230

Service gratuit
+ prix appel



ALLOCATIONS
FAMILIALES

Caf
de
Tarn-et-Garonne

caf.fr

Vous souhaitez obtenir le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) ?

Dès confirmation de votre inscription à la formation, la Caf de Tarn-et-Garonne peut vous accorder une aide financière à condition :

- d'être âgé de moins de 25 ans, allocataire ou considéré à charge de la famille au sens des prestations familiales ou sociales ou résidant chez leurs parents ou placé par décision judiciaire sous l'autorité compétente des services déconcentrés de l'Etat et dont les parents ou l'un des parents ne maintiennent plus de liens affectifs avec leur enfant ;
- ou
- d'être âgé de plus de 25 ans, allocataire avec enfant(s) à charge au sens des prestations familiales s'inscrivant dans une démarche de formation qualifiante dont le Quotient Familial (QF) est inférieur ou égal à 820 €.

Si vous remplissez ces conditions, retournez à la Caf cette demande dûment complétée et signée, **dans un délai de trois mois maximum** suivant votre inscription après avoir fait remplir l'attestation par l'organisme de formation.

N'oubliez pas d'y joindre les pièces justificatives indiquées ci-après. Toute demande incomplète vous sera retournée.

Votre numéro allocataire (ou celui de vos parents) : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Votre nomVotre prénom

Votre date de naissance : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_|

Votre adresse

Code postal : |_|_|_|_|_|_| Ville

Votre n° de téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nous autorisez vous à vous contacter à ce numéro ? Oui Non

Votre mail

.....Nous autorisez-vous à vous contacter à cette adresse ? Oui Non

Votre situation professionnelle actuelle

vous suivez des études ou une formation professionnelle

vous êtes en activité professionnelle

vous êtes sans activité professionnelle

vous êtes au chômage

vous êtes dans une autre situation - Précisez :

A qui devons-nous verser l'aide ?

A vous-même

à une autre personne à l'organisme de formation

Dans ces deux cas, veuillez joindre l'autorisation de versement à un tiers accompagnée du RIB sur lequel doit être versée l'aide.

Je certifie sincères et véritables tous les termes de ma déclaration. Je m'engage à signaler à la caisse d'Allocations familiales de Tarn-et-Garonne tous les changements qui la modifieraient. Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'attribution de l'aide financière pour le BNSSA figurant ci-dessus et en accepter, sans réserve, les dispositions.

Déclaration sur l'honneur : La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Art. L 554-1 du Code de la Sécurité sociale. Art. 441-1 du Code Pénal). L'organisme débiteur de prestations familiales peut vérifier l'exactitude des déclarations qui lui sont faites (Art. L 583-3 du Code de la Sécurité Sociale).

Depuis la loi « informatique et libertés » du 6/01/1978 modifiée, du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25/5/2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier à Madame la Directrice de la Caisse d'allocations familiales de Tarn-et-Garonne, 329 avenue du Danemark – CS 90780 – 82047 Montauban Cedex.

Ale |_|_| |_|_| |_|_|_|_|_|

Signature



Attestation d'inscription à la formation BNSSA à faire remplir par l'organisme de formation

Je soussigné(e) , agissant en qualité de
représentant (nom et adresse du siège social de l'organisme de formation) :

N° habilitation DDCSPP :

atteste que (nom et prénom du stagiaire)

est inscrit à la session de formation BNSSA

qui se déroule (lieu du stage) du |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_| au |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|

Coût du stage : € Montant réglé par le stagiaire : €

A le |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|

Signature et cachet de l'organisme de formation

Autorisation de versement a un tiers

L'aide à la formation BNSSA est prioritairement versée au stagiaire.

Cependant, le versement peut être effectué auprès d'un tiers à la seule condition que l'attestation ci-dessous soit complétée et retournée à la caisse d'Allocations familiales de Tarn-et-Garonne, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire ou postal du tiers désigné. **Pour être valable, cette autorisation doit être complétée par le stagiaire et signée à la fois par le stagiaire et par le tiers bénéficiaire.**

Je soussigné(e) (stagiaire) autorise
la Caf à verser l'aide à la formation BNSSA sur le compte de (nom du tiers désigné)

A
le |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|

Signature du stagiaire

A
le |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|

Signature du tiers

